

sion et une description des diverses catégories de grains canadiens; et dans la brochure intitulée *la Commission canadienne du blé*, qui explique le rôle de la Commission dans la commercialisation des grains. On peut se procurer ces ouvrages en s'adressant au Service de renseignements de la Commission canadienne du blé ou à la Direction générale de la commercialisation des grains du ministère de l'Industrie et du Commerce. La Commission canadienne des grains publie chaque année de récolte un livret de statistiques intitulé *Canadian Grain Exports*. Le Conseil des grains du Canada publie pour sa part un guide statistique annuel sur tous les aspects de l'industrie céréalière canadienne. On y trouve notamment des données historiques.

